

Forfait mobilité durable : suite à votre courrier

[REDACTED]

lun. 25/10/2021 15:56

FMD

À : Matthieu Orphelin <Matthieu.Orphelin@assemblee-nationale.fr>;

Monsieur Orphelin,

Nous avons bien pris connaissance de votre courrier concernant le forfait mobilité durable ;

La décarbonation des trajets de nos salariés est au cœur de notre raison d'être « Offrir à chacun une meilleure façon d'avancer ». C'est la raison pour laquelle nous avons étudié très sérieusement l'application de ce forfait au sein de la Manufacture.

Le principe de ce forfait mobilité durable est excellent mais son application décrite dans le décret n° 2020-541 du 9 mai 2020 exige un déploiement à l'échelle de l'entreprise. Or, nos établissements tertiaires implantés en métropoles offrent des opportunités de mobilité durable (pistes cyclables, transports en communs, autopartage, co-voiturage) dont ne bénéficient pas nos établissements industriels, implantés en zone rurale. Une application progressive de ce forfait établissement par établissement permettrait un déploiement immédiat auprès de nos salariés en métropoles et progressivement dans d'autres sites.

Si d'autres freins sont à considérer comme la difficulté de tracer les trajets effectivement réalisés, c'est bien le périmètre d'application qui, selon nous, exige une réflexion de fond. Nous nous tenons donc à votre disposition pour échanger plus avant, selon vos disponibilités.

Très cordialement,

[REDACTED]
Affaires Publiques France
[REDACTED]




Classification D3

Conservation < 90 jours

Ce courriel peut contenir des informations de nature confidentielle et destinées uniquement à l'usage du destinataire. Toute divulgation des informations contenues dans ce courriel est strictement interdite et peut être contraire à la législation applicable. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, merci de nous le notifier immédiatement et de détruire ce courriel.

Michelin traite vos données à caractère personnel dans le cadre de la gestion de ses contacts. Pour en savoir plus sur la façon dont vos données personnelles sont traitées et pour exercer vos droits, vous pouvez contacter privacy.fr@michelin.com.

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.
Il est rappelé que tout message électronique est susceptible
d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

 Continuons à appliquer les gestes barrières